



**(Châteauguay, le 24 août 2010)** - Les Amis de l'île regroupent des résidents et des résidentes de Châteauguay et de la région qui appuient le projet d'achat par la Ville de Châteauguay de la partie de l'île Saint-Bernard mise en vente par la Congrégation des Sœurs de la Charité de Montréal, dites aussi Sœurs Grises. Non seulement ce projet nous tient-il à cœur, mais il nous semble impératif.

Nous considérons que cette partie de l'île Saint-Bernard, appelé aussi le Tertre, a une valeur patrimoniale unique, et ce, sur plusieurs plans.

D'abord, au plan historique, il s'agit du berceau de notre municipalité et de l'un des berceaux du Québec. On y trouve d'ailleurs le moulin, un des plus vieux en Amérique du Nord, qui sert d'emblème à notre ville.

Ensuite, au plan architectural, en plus du moulin érigé en 1686, on trouve la Villa Marguerite construite en 1836, le Manoir, ainsi que les bâtiments de ferme, qui sont des exemples rares et très bien conservés de ce type de construction dans notre région. Enfin, le verger, la grotte et le cimetière, lieu de recueillement oserons-nous dire sacré, doivent aussi être préservés.

Au plan environnemental, cette portion de l'île couvre une partie des rives de la Rivière Châteauguay et du Lac Saint-Louis et est partie intégrante et indissociable du refuge faunique Marguerite-D'Youville.

Nous considérons donc qu'à plusieurs titres, il s'agit là d'un bien commun pour l'ensemble des citoyens et citoyennes de Châteauguay, voire de la Montérégie et du Québec et que par conséquent il doit être protégé dès maintenant et pour les générations à venir de telle sorte que tous puissent y avoir accès et en profiter.

Par ailleurs, nous considérons qu'il y a là un excellent potentiel de développement récréatif et touristique axé sur la culture, la nature et la quiétude, ce qui exige une protection intégrale de l'île Saint-Bernard. Ce projet devrait être d'autant plus mobilisateur pour notre communauté, qu'il peut contribuer de façon significative à créer une image de marque unique pour la Ville de Châteauguay et à développer un sentiment de fierté et d'appartenance au sein de la population.

Enfin, nous considérons que la Ville est l'autorité la mieux placée (avec l'aide et le soutien des deux autres niveaux de gouvernement) pour assurer la protection de cette partie de notre patrimoine, pour faire en sorte que tous et toutes y aient accès, pour voir au développement d'un projet mobilisateur et en rendre compte à l'ensemble de la population châteauguoise.

En conséquence, nous, du groupe des Amis de l'île Saint-Bernard appuyons sans réserve le projet d'achat par la municipalité de la partie de l'île mise en vente par la Congrégation des Sœurs de la Charité de Montréal. Nous souhaitons vivement obtenir l'adhésion de toutes les personnes et organismes qui partagent notre point de vue. À cet effet, et pour être tenu informé de l'évolution du projet, il suffit de cosigner le texte qui se trouve sur notre site internet, à l'adresse suivante : [www.amisdelile.com](http://www.amisdelile.com)

Merci.

Catherine Hooper C.M. et Claude Perron, porte-parole